



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 21 septembre 2016 à 18h.30

- Prend acte de l'approbation du règlement communal sur le service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS) de Bassins, en date du 6 septembre 2016 par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement ;
- Prend acte du budget 2017 du SDIS Gland-Serine et la commune de Bassins ;
- Décide de valider la demande Pocama pour le troc du ski club La Gamelle en date du 1^{er} octobre 2016 ;
- Prend acte de la contribution communale pour l'aide et les soins à domicile 2017. Une augmentation est prévue pour l'an prochain ;
- Prend acte du budget 2017 de l'ARAS à savoir CHF 16.82 par habitant.

Séance levée à 20h.

La municipalité